

Indicateurs de complexité et diversité des textes

1^{ère} partie : Evaluer la difficulté/complexité du texte

Une fois le type et le domaine disciplinaire retenus¹, il reste à évaluer la difficulté intrinsèque du texte que l'on envisage de proposer en ACT, sachant que ce texte doit être d'une difficulté légèrement supérieure à celle qu'un élève pourrait surmonter seul, en lecture autonome.

Plusieurs critères peuvent être retenus pour aider à cette évaluation.

1. LES DIFFICULTES LIEES A LA LANGUE :

1.1. Le vocabulaire :

- Fréquence ou rareté des mots choisis par l'auteur
- Vocabulaire abstrait ou concret
- Présence d'expressions pouvant être obscures pour les élèves

1.2. La syntaxe :

- Longueur des phrases²
- Phrases simples ou complexes
- Nombre de propositions par phrase, organisation de ces propositions entre elles (juxtaposition coordination ou subordination).

L'enseignant pourra avoir la possibilité de recourir au logiciel Lisi, disponible sur le site du roll : <http://www.roll-descartes.fr/ateliers-de-comprehension-de-textes/preparer-et-exploiter-un-act#Lisi>

Ce logiciel évalue la difficulté des textes en fonction de la fréquence des mots et de la complexité de la syntaxe, donc de la langue utilisée par l'auteur.

¹ Cf. fiche N°18 et 19

² au plus 15 mots pour un lecteur débutant et jusqu'à 20 ou 25 mots à la fin de l'école primaire

2- LES DIFFICULTES LIEES A L'ORGANISATION DU TEXTE :

2.1. La longueur du texte.

La longueur du texte est un facteur d'accessibilité du texte aux élèves. On peut formuler des préconisations en termes de nombre de mots. Ainsi, par exemple, un texte contenant 350 mots conviendra généralement pour un ACT destiné aux élèves de CM1 les plus fragiles, alors que les lecteurs plus performants pourront être confrontés à un texte de 700 mots.

Un texte explicatif proposé en ACT doit être moins long qu'un texte narratif.

2.2. La structure du texte.

a- Pour les textes narratifs :

- Le texte est-il organisé en paragraphes ?
- La progression de l'action suit-elle la chronologie ? Y a-t-il des retours en arrière ? Des anticipations ?
- Des connecteurs permettent-ils de suivre aisément l'enchaînement des actions ?
- Les relations entre les motivations et les actions sont-elles explicites ou implicites ?
- Les personnages sont-ils aisément identifiables (chaîne anaphorique) ?

b- Pour les textes explicatifs :

- Le texte a-t-il une structure apparente (présence de titres, paragraphes, numérotation ...)
- Comment sont organisées et regroupées les informations ? Leur enchaînement est-il clair ?
- Des connecteurs permettent-ils de suivre aisément la progression des informations ou des idées ?
- Y a-t-il des regroupements d'informations ou une multiplication de petites informations successives ?
- Les relations entre les causes et les conséquences sont-elles explicites ou implicites ?

c- La dominante d'un discours :

- Le texte est-il d'un seul type (narratif, explicatif, descriptif ...) ou alterne-t-il plusieurs types de discours ?

3- LES DIFFICULTES LIEES A L'UNIVERS DE REFERENCE :

3.1. Pour les textes narratifs :

- L'action se situe-t-elle dans un univers familier des élèves ?
- Les personnages appartiennent-ils au monde de l'enfance ?

3.2. Pour les textes explicatifs :

- Le sujet est-il proche des références personnelles et culturelles des élèves ?
- Le sujet a-t-il un lien avec le programme de la classe (déjà abordé dans les apprentissages) ?
- Le traitement du sujet est-il superficiel ou complet ? Est-il adapté au niveau des connaissances des élèves, relève-t-il d'une connaissance encyclopédique ou se borne-t-il à donner des explications accessibles aux élèves ?

4- Les difficultés liées au déchiffrement :

- Pour les lecteurs débutants ou très fragiles, à qui l'on souhaite proposer un ACT texte lu, il convient de proposer des textes contenant des mots dont les graphies sont connues des élèves.

5- La présentation :

- Rendre un texte accessible c'est aussi rendre sa lecture aisée. En ACT on veillera tout particulièrement à présenter des textes suffisamment aérés et l'on choisira une taille de police de caractères adaptée³. On ne manquera pas de numéroter les lignes afin d'en faciliter le repérage au moment du retour au texte.

2^{ème} partie : Choisir les textes au collège

1- Niveau : 6^{ème} - Dispositif pour la classe entière

La question du choix des textes en collège, outre l'évaluation de leur difficulté, s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire.

En effet, la mise en place du ROLL en collège, impose un regard pluridisciplinaire sur la continuité de l'apprentissage de la lecture. Le choix du texte d'ACT n'est pas l'affaire du seul professeur de français.

Ce travail en équipe a une influence sur les choix des textes. Il faut décider, en dehors d'une adaptation nécessaire des textes proposés aux difficultés des élèves, si tous les enseignants suivent une progression commune ou s'ils établissent une progression de textes en lien avec la discipline qu'ils enseignent par ailleurs.

Cette question n'est pas anodine, car elle va aussi intervenir dans la coordination, d'autant plus si c'est le seul professeur de lettres qui intervient sur le créneau consacré aux exercices de perfectionnement sur les 9 compétences.

³ Pour les élèves faibles lecteurs, ne pas hésiter à opter pour du Times/Arial 14 voire 16.

2- Quelques modèles possibles.

- 2.1. Le choix des textes est principalement orienté par le professeur de lettres et donc en rapport avec le programme de français, lui-même articulé avec le programme d'histoire. L'on retrouve ainsi de nombreux contes et récits merveilleux, des textes en lien avec l'époque privilégiée en classe de sixième à savoir l'Antiquité, parmi lesquels des extraits de *l'Odyssée*, des *Métamorphoses* ou de la *Bible*. Les collègues proposent également des ACT sur des scènes théâtrales. Dans cette configuration, la place laissée aux textes explicatifs et aux textes prescriptifs est moins importante.
- 2.2. Le choix des textes relève d'une programmation établie sur l'ensemble de l'année scolaire. Des thèmes transdisciplinaires sont retenus pour lesquels tous les enseignants, parfois même des professeurs qui ne participent pas au ROLL, proposent des textes. Tous les types de textes sont alors régulièrement abordés. Dans ce cas, les critères de choix sont multiples : appartenance à une thématique, niveau de difficulté croissant, alternance des types de textes (ex : la rentrée des classes, la question des origines)
- 2.3. Chaque enseignant établit une progression pour le groupe pour lequel il assure les séances d'ACT, sur un laps de temps donné, et en fonction de la discipline qu'il enseigne. Dans ce schéma, le professeur documentaliste peut proposer une progression de textes fondée sur la lecture des périodiques. Ainsi, lorsqu'un groupe, sur une période donnée, est avec le documentaliste, il développe des stratégies de lecture pour lire des quotidiens, des hebdomadaires ou mensuels, donc essentiellement des documentaires et des ARI. Sur l'année tous les groupes bénéficient d'entraînements sur tous les types de textes, puisque les groupes tournent.
- 2.4. Certaines équipes ont également décidé que le groupe pris en charge par le documentaliste ne bénéficiait pas d'ACT sur une période, mais prenait part à d'autres activités de lecture, plus culturelles. L'entraînement aux ACT reste toutefois soutenu, puisque la rotation des groupes s'effectue au retour de chaque période de vacances.

En collège une rotation des groupes est prévue, la plupart du temps au retour de chaque période de vacances.